

Action Test

*Reconquête de
l'espace de mobilité sur
3 sites de l'Adour*

L'espace de mobilité ?

- **Espace du lit majeur** à l'intérieur duquel le ou les chenaux fluviaux assurent des translations latérales pour permettre une mobilisation des sédiments ainsi que le fonctionnement optimum des écosystèmes aquatiques et terrestres: **zone de migration du cours d'eau**
- *L'espace de mobilité maximal (EMAX): intensité maximale de l'enveloppe au cours des derniers milliers d'années.*
- *L'espace de mobilité fonctionnel: espace prenant en compte les considérations géomorphologiques ainsi que l'état d'anthropisation du milieu (les contraintes majeures ne pouvant être déplacées...)*
- **L'espace minimal ou « négocié »:** espace fonctionnel négocié au cas par cas

Les études existantes

Adour 65

- *Pierre POUBLAN-février 2003: Le rôle du transport solide dans la dynamique fluviale de l'Adour, un outil de gestion des rivières à lit mobile*
- *Beture-Cerec-septembre 1999: Etude diagnostic préalable à la restauration et à l'entretien de l'Adour entre Aurensan et Castelnau-Rivière-Basse (65)*

Adour 32

- *HydroConcept-avril 2002: Etude préalable à la restauration et l'entretien de l'Adour dans sa traversée du Gers*

Adour 40

- *Etude BKM-1994: « Réhabilitation de la saligue de Cazères sur Adour ».*
- *Etude Institution Adour –DDE des Landes-1999: Délimitation de l'espace de mobilité de l'Adour dans les Landes (Bec des Gaves)*
- *Biotope –mai 2001: Etude des zones vertes de l'Adour en région Aquitaine*

La délimitation de l'espace de mobilité

Méthodologie:

- 1. Exploiter l'existant: l'espace de mobilité négocié est délimité depuis Aurensan (65) jusqu'au Bec des Gaves (40).*
- 2. Vérifier la cohérence du protocole et de la méthodologie utilisé.*
- 3. Validation de cet espace de mobilité par un expert hydrogéomorphologue.*

Secteurs concernés

- **Estirac: le site de Las godes (65)**
 - *Tronçon de 1200 m*
 - *Superficie: 60 ha (25 ha de cultures et 35 ha de saligues)*
 - **Secteur caractérisé par un lit mineur divagant à évolution rapide**
 - *Lit majeur large : jusqu'à 600 m*
 - *Substrat à galets et graviers*
 - *Grande diversité écologique: ZNIEFF de type I*
 - **Secteurs artificialisés (ouvrage d'art, enrochement, anciennes extractions en lit mineur)**
 - **Risque de contournement d'un ouvrage d'art**

Secteurs concernés

- **Ju Belloc: le site de l'ancienne gravière (32)**
 - *Superficie: 77 ha de Saligues*
 - *Propriété de l'Institution Adour*
 - *Plan de gestion en cours de réactualisation*
 - *Suivi de la dynamique fluviale en cours*

Secteurs concernés

- **Cazères sur Adour (40):**
 - *superficie: 80 ha (40 ha de cultures et 40 ha de saligues)*
 - *Tronçon de 4 000 m*
 - **Secteur caractérisée par un lit mineur divagant à évolution rapide**
 - *Lit majeur large : jusqu'à 650 m*
 - *Substrat à galets et graviers*
 - *Grande diversité écologique: ZNIEFF de type II*
 - **Secteurs artificialisés (anciennes extractions en lit mineur, ouvrage d'art, enrochement, monoculture du maïs)**
 - **Risque de capture d'ancien bassin d'extraction**

Objectifs

- *Diminuer l'artificialisation du lit de l'Adour: éviter la chenalisation, le report et l'accentuation des problèmes*
- *Lutter contre les inondations: restaurer des zones d'expansion de crues et de dissipation d'énergie hydraulique*

Perspectives de gestion de l'espace de mobilité

- Éviter les interventions autant que possible dans la zone de l'espace de mobilité « négocié »
- Déterminer des priorités d'actions:
 - Protection des infrastructures existantes: les zones habitées, les axes de communications, les ouvrages hydrauliques et les ouvrages d'art,
 - Protection des zones à risque: gravières et décharges sauvages (avant traitement)

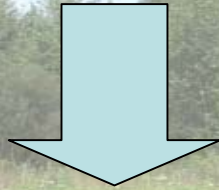
Méthodologie proposée

- **Outils de sensibilisation, de communication et d'aide à la décision**
- **La gestion foncière:**
 - *Par l'approche réglementaire,*
 - *Par l'approche contractuelle :*
 - *la gestion contractuelle avec les syndicats d'aménagement de rivières,*
 - *la gestion contractuelle avec les propriétaires riverains,*
 - *les indemnisations ou achat de terrains*

Analyse sommaire

Coût moyen d'un enrochement: 190 €/ml

Coût moyen d'un hectare de terrain: 6 000 €/ha



Le coût de 100 ml d'enrochements est à peu près équivalent à l'achat de 3,1 hectares de terrain

Il ne s'agit pas de substituer systématiquement l'achat de terre aux travaux de protection de berges, tout dépend des enjeux, l'acquisition foncière est une alternative

Coûts estimatifs

Dans un premier temps

- *Suivi scientifique/études complémentaires: 30 000 €*
- *Communication, sensibilisation, information: 20 000 €*
- *Animation et suivi du projet: 20 000 €*

Sous total: 70 000 €

Dans un second temps

- *La maîtrise foncière: 160 000 €*
- *La protection des biens publics et des personnes: 75 000 €*

Sous total: 235 000 €

Total: 305 000 € sur 3 ans

CALENDRIER PREVISIONNEL

ECHEANCIER	ACTIONS
<i>21 juillet</i>	<i>Validation de l'action test CA Institution Adour</i>
<i>Fin juillet</i>	<i>Rédaction des cahiers des charges: Approche sociologique Validation de l'espace de mobilité Synthèse réglementaire et juridique Actions de gestion Outils de communication-méthodologie</i>
<i>Août</i>	<i>Consultation des bureaux d'études</i>
<i>Fin septembre</i>	<i>Mise en place des comités de pilotage locaux</i>
<i>Novembre</i>	<i>Rendu des études</i>
<i>Année 2006</i>	<i>Réunions des comités de pilotage locaux Présentations des résultats des études</i>
<i>Année 2007</i>	<i>Réalisations des actions: gestion contractuelles, Acquisitions foncières</i>

Plan de financement prévisionnel

Dépenses	Recettes
305 000 € sur 3 ans	<u>Partenaires financiers:</u> Agence de l'Eau Régions Europe Institution Adour